

Des bénévoles au chevet des malades et de leurs proches

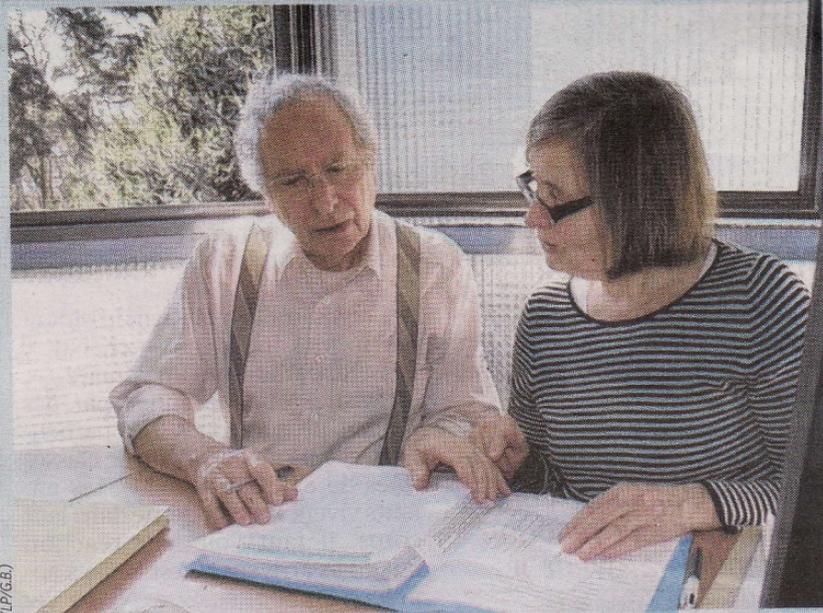
■ Des explications, des conseils, du réconfort, une oreille attentive. Voilà ce que les malades et leurs proches peuvent trouver à la permanence tenue par des bénévoles à Aulnay (Seine-Saint-Denis). Elle se tient tous les jeudis, au centre municipal de santé.

« On reçoit des gens qui découvrent parfois des anomalies sur un scanner, c'est très dur », confie Marie-Françoise Rochort, infirmière à la retraite.

Les associations, mobilisées depuis longtemps, avaient déjà mis en place un point d'information, tenu autrefois par un docteur et ancien élu. Mais il a pris une dimension nouvelle, depuis que le courrier

envoyé par l'Agence régionale de santé (ARS) aux victimes potentielles signale l'existence du CI3A (Centre d'information et d'accompagnement des personnes exposées à un risque lié à l'amiante à Aulnay). Il a déjà reçu 322 appels, dont 60 % de province.

« On demande aux gens s'ils souhaitent être accompagnés dans leurs démarches pour être indemnisés, se soigner », détaille Gérard Voide. Marie-Françoise Rochort les informe sur le coût des examens (les associations ont réclamé, en vain, la gratuité des soins). Quand les malades en ont la force, ils sont invités à « plonger dans leurs souvenirs » : parcours



(L.P./G.B.)

Aulnay (Seine-Saint-Denis), le 12 mars. Gérard Voide et Marie-Françoise Rochort font partie des volontaires qui tiennent la permanence du CI3A tous les jeudis.

scolaire et professionnel, lieux de résidence... L'enjeu est aussi de mieux cerner l'étendue de la pollution du CMMP.

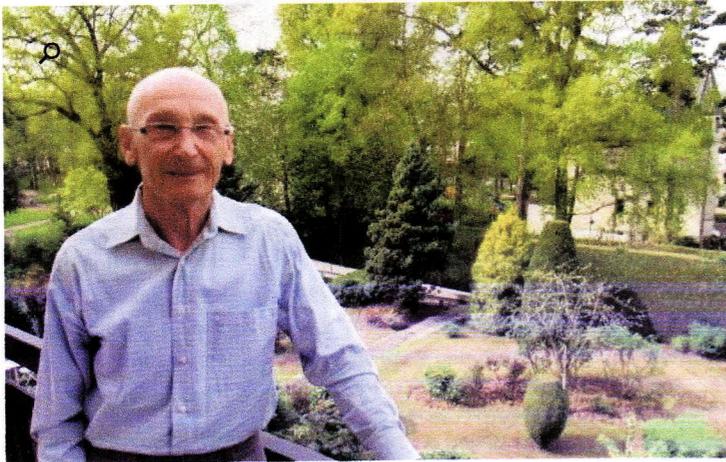
Permanence tous les jeudis, sur rendez-vous, au CMES, 8-10, rue de Coullemont à Aulnay. Tél. 01.48.79.41.00.

G.B.

Aulnay-sous-Bois (93600)

Amiante à Aulnay : 60 ans après, Alain découvre qu'il a été contaminé

Gwenael Bourdon | 11 Mai 2015, 15h48 | MAJ : 11 Mai 2015, 15h48



Aulnay, le 17 avril. Alain Cendra a fréquenté l'école du Bourg il y a plus de 60 ans. Grâce au courrier de l'ARS, il a passé un scanner et découvert des lésions liées à l'amiante. (LP/G.B.)

Alain Cendra n'éprouve aucun symptôme alarmant. « Physiquement je me sens bien », assure le septuagénaire, posant un regard serein sur le parc verdoyant en contrebas de son appartement, dans le quartier de la gare d'Aulnay. Sans la lettre de l'Agence régionale de santé (ARS), reçue fin 2014, il n'aurait sans doute jamais passé ce scanner.

L'examen, pratiqué le 6 février à l'hôpital Ballanger, a révélé qu'Alain Cendra souffrait de plaques pleurales (une pathologie liée à l'amiante, NDLR). « Calcifiées, précise-t-il. A priori, elles ne sont pas dangereuses... »

Alain Cendra fait partie de ces anciens écoliers d'Aulnay recherchés par l'ARS depuis fin 2014. Au total (<http://actualites.leparisien.fr/total.html>), 13 000 personnes environ ont fréquenté trois établissements proches de l'usine du Comptoir des minéraux et matières premières (CMMP), à l'époque où celle-ci broyait de l'amiante. Elles sont donc susceptibles de développer, des décennies plus tard, des maladies liées à la fibre toxique. Depuis cinq mois, une enquête inédite a été lancée, pour retrouver leurs adresses, leur écrire et les inviter à faire des examens. Un point d'information, tenu par les associations, accueille le public tous les jeudis à Aulnay (lire ci-dessous).

Enfant, Alain a usé ses fonds de culotte sur les bancs de l'école du Bourg de 1950 à 1954, non loin des ateliers de briques rouges, aujourd'hui disparus. Par souci d'exactitude, il précise qu'il a peut-être aussi été exposé à l'amiante dans une usine du Bourget, où il a travaillé quelques mois durant sa jeunesse. Le retraité a eu plus de chance que d'autres, aujourd'hui gravement malades. Ses lésions sont pour l'heure bénignes, et ne l'empêchent pas de jouer au golf, son sport favori. « Mais on m'a quand même conseillé de repasser un scanner d'ici quelques années, pour être sûr que les plaques n'évoluent pas », précise-t-il.

Chose incroyable : jusqu'à l'an dernier, cet Aulnaysien de longue date n'imaginait pas qu'il avait été exposé à l'amiante étant enfant. Il a pourtant habité la commune jusqu'en 1975, et y est revenu après 25 ans passés à Drancy. Mais il n'a découvert l'existence de l'usine que sur le tard : « Enfant, je ne passais jamais dans ce quartier. Et puis, on en a peu entendu parler... jusqu'à sa démolition, vers 2009. Ce n'est que l'an dernier que ma sœur, après avoir lu un article, m'a dit : Tu es allé à l'école du Bourg, tu es concerné... Mais j'ai pris tout ça à la légère. »

Le 2 avril, il s'est rendu au centre municipal de santé, rencontrer les bénévoles du point d'information. « Ils m'ont expliqué les démarches pour être indemnisé. Je vais le faire, il le faut ». Alain Cendra n'est pas en colère, mais surpris que l'information vienne aussi tard : « Les pouvoirs publics n'ont rien fait pendant des années. » Un souvenir le réconforte. Adolescent, il avait convaincu sa petite sœur de s'inscrire ailleurs qu'à l'école du « Bourg files », collée au CMMP. « Ca n'avait rien à voir avec l'amiante. Je trouvais simplement que c'était mal fréquenté ! » Sans le savoir, il a permis à la fillette d'échapper aux poussières toxiques qui s'échappaient alors des broyeurs de l'usine.



REPERES

1938-1975 : l'usine du CMMP a broyé de l'amiante, en pleine ville.

Plus de 14 000 personnes identifiées ont fréquenté les trois écoles du quartier durant cette période.

5 200 courriers envoyés par l'ARS (1 000 de plus devaient partir d'ici le 15 mai) ; 800 appels traités par la plateforme téléphonique de l'ARS.

138 malades recensés fin 2014 par les associations. 71 sont morts (âge moyen des décès : 67 ans). Pour 58 %, il s'agit d'une exposition environnementale (ils habitaient ou travaillaient dans le quartier). 17 % sont d'anciens salariés du CMMP, et 15 % des proches de salariés, contaminés par le biais des poussières ramenées dans les vêtements).

> Venez débattre et poser vos questions sur nos forums ! (<http://forum.leparisien.fr/>)